



REMUNERATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Réuni sous la présidence de M. Bruno Bich le mardi 16 février 2010, le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC a pris connaissance des recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations et a arrêté les décisions suivantes :

Rémunérations au titre de l'exercice 2009 :

➤ **M. Bruno Bich, Président du Conseil d'administration :**

M. Bruno Bich a perçu une rémunération fixe de 150 000 euros et n'a pas perçu de rémunération variable.

➤ **M. Mario Guevara, Directeur Général :**

- Part variable de la rémunération 2009 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 751 036 dollars américains (539 266 euros¹), la part variable de M. Mario Guevara a été arrêtée à 860 000 dollars américains (617 505 euros¹), soit 115% de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Rapport de gestion 2009.
- Part fixe 2009 : la part fixe de la rémunération de M. Mario Guevara avait été précédemment arrêtée à 682 760 dollars américains (490 242 euros¹) pour l'exercice 2008.

➤ **M. Francois Bich, Directeur Général Délégué :**

- Part variable de la rémunération 2009 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 239 976 euros, la part variable de M. François Bich a été arrêtée à 311 969 euros, soit 130% de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Rapport de gestion 2009.
- Part fixe 2009 : la part fixe de la rémunération de M. Francois Bich avait été précédemment arrêtée à 436 320 euros pour l'exercice 2009.

➤ **Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué :**

- Part variable de la rémunération 2009 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 120 443 euros, la part variable de Mme Marie-Aimée Bich-Dufour a été arrêtée à 136 502 euros, soit 113% de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Rapport de gestion 2009.
- Part fixe 2009 : la part fixe de la rémunération de Mme Marie-Aimée Bich-Dufour avait été précédemment arrêtée à 267 650 euros pour l'exercice 2009.

¹ Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2009 (1 € = 1,3927 USD).



Rémunérations au titre de l'exercice 2010 :

Le Conseil a fixé la part fixe des rémunérations au titre de l'exercice 2009, soit :

- 165 000 euros (+10% vs 2009) pour M. Bruno Bich, Président du Conseil d'Administration ;
- 700 000 dollars américains (502,620 euros²) (+2,5% vs 2009) pour M. Mario Guevara, Directeur Général ;
- 442 865 euros (+1.5% vs 2009) pour M. Francois Bich, Directeur Général Délégué ;
- 267 650 euros (+0% vs 2009) pour Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

Le Conseil a également fixé l'objectif cible 2010 de la part variable de la rémunération, sans changement par rapport à celui de 2009, soit :

- 110 % de la part fixe pour M. Mario Guevara, Directeur Général ;
- 55% de la part fixe pour M. Francois Bich, Directeur Général Délégué ;
- 45% de la part fixe pour Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

Attribution d'actions sous condition de performance :

Il est attribué gratuitement, à chacun des bénéficiaires ci-après, des actions de la Société, sous conditions de performance :

- 20 400 actions pour M. Mario Guevara, Directeur Général ;
- 10 000 actions pour M. François Bich, Directeur Général Délégué.
- 3 500 actions pour Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

Le délai d'acquisition de ces actions gratuites est fixé à trois ans et un mois. Le transfert de propriété interviendra le 16 mars 2013 sous la condition de la réalisation des deux objectifs suivants : la croissance du chiffre d'affaires et les flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation, hors investissements, en pourcentage du chiffre d'affaires.

Si des actions sont transférées le 16 mars 2013, elles seront incessibles pendant trois années, soit jusqu'au 16 mars 2016.

* *
*

Ce document contient des prévisions. Bien que les estimations du Groupe BIC soient fondées sur des hypothèses raisonnables, ces prévisions sont sujettes à de nombreux risques et incertitudes.

Une description des risques relevés par le Groupe BIC apparaît dans la section «Risques et opportunités» du «Document de Référence du Groupe BIC» archivé auprès de l'autorité française des marchés financiers (AMF) le 31 mars 2009.

Calendrier 2010

Résultats du 1 ^{er} trimestre 2010	21 avril 2010	Conférence téléphonique
Assemblée Générale 2009	12 mai 2010	Réunion (au siège de BIC)
Résultats du 2 ^{ème} trimestre 2010	4 août 2010	Conférence téléphonique
Résultats du 3 ^{ème} trimestre 2010	20 octobre 2010	Conférence téléphonique

² Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2009 (1 € = 1,3927 USD).



A propos de BIC

Un des leaders mondiaux des articles de papeterie, des briquets et des rasoirs, BIC fabrique depuis plus de 50 ans des produits de grande qualité accessibles à tous, partout dans le monde. Cette vocation a permis au Groupe d'être aujourd'hui l'une des marques mondiales les plus reconnues. BIC commercialise ses produits dans plus de 160 pays et a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 1 562,7 millions d'euros. Coté sur Euronext Paris, BIC fait partie des indices boursiers SBF120 et CAC MID100 ; BIC fait également partie des indices ISR suivants : FTSE4Good Europe, ASPI Eurozone, Ethibel Excellence Europe et Carbon Disclosure French Leadership index 2009 (CDLI).



Pour plus d'informations, merci de consulter le site Internet du Groupe : www.bicworld.com

Contacts Relations Investisseurs : +33 1 45 19 52 26

Sophie Palliez-Caplan - sophie.palliez@bicworld.com

Carole Richon - carole.richon@bicworld.com

Contacts Presse : +33 1 53 70 74 48

Claire Doligez - cdoligez@image7.fr

Flore Larger - flarger@image7.fr

